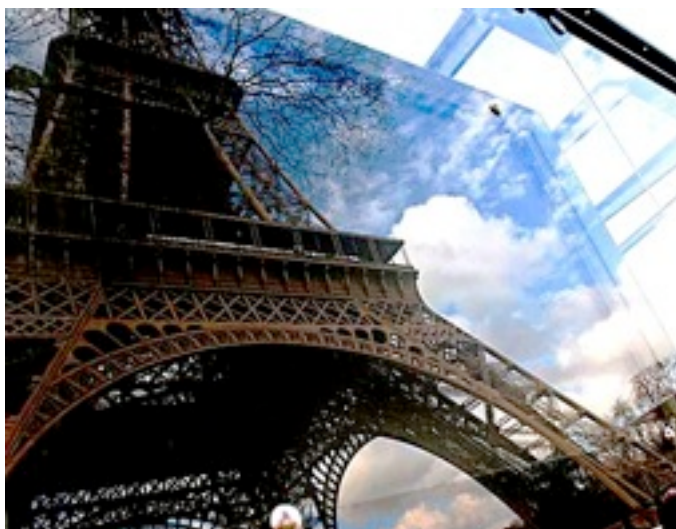


THINK TANK

Attractivité de Paris

Projet Paris 2008



Une Initiative Citoyenne animée par Valérie Sachs

PRESENTATION DU THINK TANK

“Attractivité de Paris”

Après deux années de réflexions, un premier bilan en décembre 2006 intitulé "Paris, un mythe en quête de reconnaissance économique", puis l'élaboration du projet "Un Paris Partenaire" rendu public en octobre 2007, notre initiative citoyenne trouve aujourd'hui son aboutissement dans le lancement du Think Tank "Attractivité de Paris".

Au fil des mois, notre groupe de travail s'est enrichi de nouveaux membres venus de tous horizons politiques, aux parcours personnels et professionnels aussi différents que complémentaires: commerçants, patrons de PME, spécialistes de la Finance internationale, hauts fonctionnaires... Nous nous retrouvons dans **notre volonté de construire le vivre-ensemble** qui est l'essence même de la politique, car notre ambition est de faire de la politique, d'en faire autrement.

Notre mission est de **remettre le citoyen au coeur de la réflexion** de sorte que l'expérience personnelle et professionnelle de chacun enrichisse et nourrisse programmes et politiques dans la recherche du bien commun. **L'expérience "citoyenne"** que nous vous proposons, ressemble à ce qu'Hannah Arendt appelle "l'agir politique". Nous vous proposons de nous rejoindre pour **un exercice de liberté**.

Valérie SACHS
Paris, le 5 novembre 2007

P aris partenaire

Les propositions du Groupe de réflexion « Attractivité de Paris » visent à renforcer la capacité actuelle de Paris à attirer l'investissement productif et à maintenir en son sein les ressources humaines, financières et technologiques, grâce à un Maire de Paris qui -conscient de sa force d'impulsion politique renforçant considérablement ses compétences réelles-

- développe une **véritable ambition économique** pour « Paris Métropole » ou « Grand Paris »,
- **communiqu**e avec les investisseurs potentiels,
- et s'efforce de limiter les complexités administratives.

Redéfinir le rôle du politique

Le rôle politique que nous envisageons pour le prochain Maire de Paris et son équipe est **un rôle d'impulsion, de facilitateur plutôt que celui d'interventionniste ou de bienfaiteur**. Sa mission est d'assurer un environnement propice aux entreprises, les accompagner **et organiser la redistribution des richesses dans le cadre d'un modèle social équitable, transparent et efficace**.

Constat

La compétition entre les « villes mondes », les villes globales, les « villes métropoles », c'est-à-dire celles qui attirent les capitaux et les marchés financiers est lancée. **Si Paris reste très bien classé** à en croire les études KPMG 2006 ou l'étude « *European Cities Monitor* » réalisée par Cushman & Wakefield Healey & Baker en 2005 et 2006 ou par l'obtention de la note maximale (AAA¹) décernée par les trois grandes agences de notation financières Standard & Poors², Moody's et Fitch Ratings... **Paris perd du terrain** et l'écart tendrait à se creuser avec Londres qui ne cesse de renforcer sa position leader³.

Certaines faiblesses de Paris sont inévitablement les conséquences des faiblesses françaises mises en évidence pas le Rapport du Forum de Davos 2006 établissant un classement mondial de compétitivité qui classe la France pour l'année 2005 au 12^e rang sur un total de 125 pays. L'étude de la Banque mondiale, pour la même année, place la France en 35^e position sur son aptitude à faire du « Business » . La complexité stupéfiante de la **législation fiscale** engendre une visibilité réduite pour les investisseurs, notamment sur le poids exact de la fiscalité à laquelle s'ajoute une instabilité dissuasive due notamment aux alternances politiques et au **poids croissant du droit du travail** (multiplication récente des délits possibles du chef d'entreprise) qu'il conviendrait de simplifier mais non de dépenaliser.

1 Cette note reflète "la richesse du tissu économique, ses performances financières solides, son endettement modéré, la qualité de son management ainsi que son important potentiel fiscal".

2Le classement Standard & Poors place Paris au même niveau qu'Ottawa, Stockholm ou Vienne, ou encore que la région flamande ou la Bavière !

3 European Cities Monitor 2006, (www.cushmanwakefield.com)

En termes d'environnement politique, Paris est au 17^e rang « européen » dans le classement ECM 2006⁴.

En France, **30% des projets de créations d'entreprises échouent pendant le montage financier et deux entreprises nouvelles sur trois ne franchissent pas le cap des cinq ans d'existence⁵**. Paris ne fait pas exception.

L'Etat français a doté Paris de quelques atouts de poids. Dans le cadre de la loi sur la recherche votée en 2006, **5 des 13 réseaux thématiques de recherche avancée, dits RTRA, ont été attribués à la capitale**. Paris disposera de réseaux en mathématiques, informatique, biologie, neurosciences et économie. Dans le domaine financier, le nouveau pôle de compétitivité se fédère autour des actions identifiées par « Paris Europlace⁶ ». Le treizième réseau coordonnera les activités de quatre Instituts d'études avancées en sciences humaines et sociales, dont Paris⁷. Enfin l'Ile-de-France se verra dotée d'un réseau en physique à Saclay.

D'autres faiblesses parisiennes ne sont que les conséquences des arbitrages politiques effectués par l'équipe Delanoë lors de sa mandature.

Bilan de la mandature Delanoë

Selon Lionel Stoléru, homme d'expériences mais patron du CODEV, Bertrand Delanoë serait à n'en pas douter *le meilleur maire pour Paris !*

A l'initiative expresse du Maire⁸, la Ville de Paris est aujourd'hui saluée, par les trois agences de notation financière Standard & Poors, Moody's et Fitch Ratings, **pour la performance de sa gestion financière entre 2001 et 2006**. Paris est ainsi reconnue comme la ville aux finances les plus saines⁹ d'Europe. Elles reconnaissent la capacité de la ville à faire face aux défis futurs, la richesse de son tissu économique, et ses performances financières solides. Fait surprenant pour une majorité socialiste et verte, elles révèlent la « sophistication croissante des outils de gestion »¹⁰...

4 ECM 2006 p. 25

5 Sources : <http://www.apce.com>.

6Lobby de la place financière parisienne.

7 Avec Lyon, Aix-Marseille, et Nantes.

8 "Avec ces notes, je fais 4 millions d'euros d'économies sur les intérêts de la dette, s'est félicité M. Delanoë. Je peux créer un centre d'animation pour les jeunes." Le recours aux agences de notation coûte à la Ville chaque année entre 60 000 et 80 000 euros.

9 "niveau de dette actuellement modéré" de la Ville bien que ses investissements aient doublé depuis 2001 par rapport à la mandature précédente. Paris est parvenu à autofinancer 90 % de ses dépenses. "Seuls 10 % des investissements sont assurés par le recours à l'emprunt"- malgré une augmentation de la dette depuis 2006 - après une baisse depuis 2001 -

10 Qui a décidé, depuis 2004, d'emprunter une partie de ses fonds directement sur les marchés financiers internationaux, sous forme d'émission d'obligations, à des coûts inférieurs aux prêts bancaires classiques.

Leurs études mettent en évidence **la réduction de ses coûts de fonctionnement**¹¹, la qualité de son management, **son niveau d'endettement modéré** qui ne représenterait que trois années d'épargne brute et resterait "inférieur à 50% des recettes de fonctionnement, malgré l'augmentation de ses dépenses d'investissement" ainsi que son **important potentiel fiscal**. Pour mémoire, les recettes des droits de mutation sont passées de 500 millions en 2001 à 900 millions en 2006. Enfin et selon les dernières données chiffrées communiquées qui datent de 2003, 55 687 foyers parisiens sont désormais **redevables de l'ISF, dont la moitié dans les arrondissements de l'ouest parisien (16^e, 15^e, 7^e et 17^e)**.

L'« esprit entrepreneur » du Maire de Paris sur la mandature peut se résumer à la vente du patrimoine, l'augmentation des redevances perçues à l'occasion du renouvellement des concessions (la Croix-Catelan, les Hippodromes d'Auteuil et de Longchamp...), et la renégociation des contrats de mobiliers urbains.

Si Bertrand Delanoë a affiché sa détermination à gérer la « maison » Ville de Paris « comme une entreprise », l'équipe municipale n'a pas considéré l'économie, l'entreprise, ou l'attractivité, comme priorités « visibles » de sa mandature. L'équipe en charge a peu ou mal communiqué et n'y a pas attribué les moyens humains et financiers suffisants (entre 0,5 et 1% du budget et des « erreurs de casting » dans le choix).

Pourquoi ne pas avoir jugé opportun de faire du développement économique de Paris une priorité ? L'une des raisons est politique et le choix presque dogmatique de la majorité municipale était d'axer son action sur la proximité et l'action sociale. Il y a certainement aussi une raison presque historique. Paris, capitale d'une France jacobine a considéré jusqu'aujourd'hui que son attractivité découlait de son statut historique et international. Il y a inévitablement la répartition des compétences attribuées à la Ville/Département qui limite les actions possibles. Enfin, quel peut-être l'impact du « politique » en matière économique ? En la matière, le personnel politique français n'a pas su repenser ni sa mission ni son langage. Il occulte naïvement les réalités et les conséquences d'un monde globalisé, méconnaît -parfois méprise- le monde de l'entreprise... Il est plus consensuel de parler d'emploi que de création de richesses, préalable pourtant indispensable...

Par négligence, Paris a laissé au fil des ans partir de grandes entreprises souvent vers sa proche banlieue. Si dans le même temps, d'autres s'y sont installées comme Bouygues ou Merck, le solde est négatif. **Outre les emplois perdus, la perte de rentrées de taxe professionnelle s'élève à 220m€ entre 2000 et 2005**. L'a priori affiché par le PLU qui limite le Coefficient d'Occupation des Sols à l'Ouest et au Centre de Paris n'a pas fait ses preuves et rien ne dit que les entrepreneurs choisissent l'Est parisien plutôt qu'une délocalisation vers les pôles d'affaires implantés en proche banlieue ouest.

Les faiblesses du bilan sont évidentes en matière d'emplois. Le soutien à l'innovation a été insuffisant et désordonné ; la coordination de l'action « publique » dans l'accompagnement des entreprises, inadaptée. Le Maire semble l'avoir réalisé. Dans une lettre de recommandation, adressée au CODEV (Conseil de Développement Economique de

¹¹ L'agence Moody's reconnaît les économies récentes sur les charges de fonctionnement qui "doivent être confirmées dans le temps" mais se déclare "attentive" à l'évolution des dépenses sociales.

la Ville de Paris) en date du 27 juillet 2007, Bertrand Delanoë reconnaît la nécessité de **mieux coordonner l'action publique en matière d'accompagnement des entreprises**, qu'il s'agisse du soutien à l'innovation ou d'économie sociale et solidaire » et recadre en urgence une série d'objectifs à atteindre « avant la fin de son mandat ». Les objectifs aujourd'hui à réaliser d'urgence éclairent sur le réel bilan municipal... mais ces ultimes recadrages avant le lancement de la campagne resteront de facto essentiellement déclaratifs. Il charge Christian Sautter de réunir à la rentrée un comité de pilotage opérationnel regroupant le DDEE, la Région, la CCIP, Paris Développement et le CODEV¹².

De quel Paris rêvons-nous ?

Entre mythe et réalité, Paris dispose d'atouts économiques et structurels, liés à des investissements publics de long terme, d'infrastructures de pointe, d'un capital culturel inouï, d'une main d'œuvre qualifiée, d'une géographie de rêve. Paris a su se spécialiser sur des activités à forte valeur ajoutée, sur des marchés de niche, et reste après Londres une capitale attractive, à la fois capitale internationale, politique, économique et culturelle. Mais Paris fait face à une quadruple concurrence : internationale, européenne, nationale et régionale -où toutes les communes d'Île-de-France sont en rivalité constante avec Paris enfermé dans son périmètre historique- quand il lui faudrait créer une synergie « régionale », structure de base nécessaire à la compétition européenne et mondiale. **Paris n'a pas vocation à se spécialiser sur les projets culturels subventionnés, Paris is now open for business**¹³ !

Nous ne voulons pas d'un Paris muséifié, vieillissant, mais d'une capitale internationale ayant les moyens d'assurer un avenir et d'attirer à elle une population jeune, dynamique, et qualifiée. Il s'agit de construire, sans faux tabous, une politique non pour les rentiers mais pour les professionnels, les actifs... Et la spirale vertueuse se réenclenchera... Les « classes moyennes » ne seront pas contraintes de quitter Paris, y fonderont une famille, investiront, consommeront, le commerce de proximité retrouvera un avenir,... Et Paris revit.

Nos objectifs

Nous souhaitons répondre au déficit d'offre dont souffre la France, et proposer des pistes adaptées à Paris et à ses compétences élargies. Centrer un programme électoral sur le développement économique marque une rupture et entérine positivement une situation encore inédite pour Paris : la prise en compte de la concurrence régionale, nationale, européenne et internationale de plus en plus exigeante, les mutations économiques et sociales qui en découlent. L'acceptation que le monde « d'hier » n'est plus. Il va nous falloir parler de l'investissement des entreprises sans faire fuir les électeurs.

Au risque de nous répéter, nous souhaitons développer une **véritable ambition économique pour Paris** autour de deux mots-clef : **souplesse et innovation**. Il s'agit d'une **rupture** avec la philosophie de l'équipe Delanoë dont les programmes économiques sont trop souvent confiés à des acteurs qui multiplient les guichets d'aides et développent une **bureaucratie de contrôle plus que d'innovation**.

¹² La Ville de Paris a signé depuis mars 2005 une charte de partenariat avec la CCIP, Paris-Europlace, que la Région a rejoint en 2006.

¹³ Christine Lagarde a utilisé la formule pour la France.

Paris doit garantir un environnement « parisien » propice aux entreprises, qui **associe sans cloisonnements de statuts ou de culture, chercheurs publics et privés, créateurs d'entreprises, investisseurs et dirigeants**. La Ville de Paris, **de simple co-contractant, deviendrait un véritable partenaire économique par des participations financières ciblées mais d'envergure**.

Notre mission est de convaincre la prochaine majorité municipale de s'appuyer sur les trois secteurs-phares qui **offrent à Paris les moyens de ses rêves**, de poursuivre de grandes ambitions et d'affronter ses nouveaux défis :

- L'industrie financière, essentiellement parisienne (cadre du « Grand Paris »), qui emploie 700 000 emplois, et contribue à hauteur **de 4,5% à la richesse nationale**.
- Le Luxe¹⁴, second secteur économique français et le tourisme¹⁵ : secteurs créateurs d'emplois, peu touchés par la délocalisation, à réelles fonctions sociologiques positives comme la recherche de l'excellence, le respect de l'éthique ou la préservation du tissu social.

L'objectif est de garantir un **modèle social parisien** qui n'accepte plus que 12% de sa population vive avec moins de 750 euros par mois, compte 58 000 Rmistes, et 109 000 demandeurs de logement social, soit une augmentation de 20% en 6 ans.

14 Il est inutile de rouvrir la polémique entre Voltaire et Rousseau, luxe et tourisme s'adressent aux étrangers et aux Français : gens « ordinaires ».

15 20% des emplois de la capitale dépendent directement ou indirectement du secteur du tourisme.

Méthode retenue par le THINK TANK

Pour établir un premier diagnostic intitulé «**Paris, un mythe en quête de reconnaissance économique**», présenté en décembre 2006, le think tank a utilisé les 6 critères¹⁶ d'attractivité communément retenus par les entreprises d'audit et de stratégie, et plus particulièrement ceux de l'étude *European Cities Monitor*¹⁷ de Cushman & Wakefield.

Par ordre d'importance :

- 1. Accès au marché européen**
- 2. Coûts et qualité de la main-d'œuvre**
- 3. Impact de la performance potentielle de la zone euro et environnement politique, social**
- 4. Coûts d'implantation**
- 5. Infrastructures**
- 6. Qualité de vie**

En fonction des compétences municipales exclusives ou partagées, le THINK TANK développera au final les 6 thèmes suivants :

- 1. Image et marketing : Hub unique**
- 2. Small Business Act et Economie solidaire**
- 3. Université/Recherche/Entreprise**
- 4. Tourisme d'affaires**
- 5. Paris, place financière**
- 6. Les marchés parisiens**

¹⁶ Les critères les plus communément retenus sont les suivants :

- Demographics
- Labour force availability, quality and cost
- Business costs including real estate issues such as costs, availability and lease flexibility
- Access to markets and/or existing corporate locations
- Operating environment
- Quality of life

¹⁷ www.cushmanwakefield.com

P

aris, place financière

L'industrie financière française représente 4,5 % du PIB et 700 000 emplois presque tous localisés à « Paris ». Sa capacité de financement est « un levier déterminant pour le développement des entreprises et de l'économie française, en même temps que le moyen de préserver le contrôle de nos centres de décision¹⁸ ». 40% des emplois financiers seront renouvelés dans les dix ans.

Les propositions retenues ont l'ambition de créer un environnement propice à l'activité financière, par la mise en place d'outils adaptés et faciles d'accès qui aideront à une **meilleure compétitivité et à la création d'emplois.**

Benchmarking de rigueur : New York, Londres

Nous saluons la démarche du Maire de New York Michael R. Bloomberg, qui est à l'initiative du rapport « *Sustaining New York's and the US' Global Financial Services Leadership* » (Annexe 1) pour relancer la place financière new-yorkaise. M. Bloomberg fait effectivement partie du métier, ce qui le différencie et l'avantage par rapport aux maires des autres capitales financières mondiales.

Un groupe d'experts britanniques réfléchit actuellement à des mesures notamment réglementaires et fiscales pour améliorer la compétitivité de la City. La démarche et le contenu de ces deux rapports vont nous servir de guide dans l'élaboration de quelques-unes de nos propositions pour Paris.

Il s'agit pour New York d'une initiative conjointe de la Ville et de l'administration américaine. Il est révélateur de constater qu'en France l'initiative new-yorkaise est perçue comme une initiative fédérale (sous impulsion du Secrétaire d'Etat au Trésor, Henry Paulson) ou dans le cas de Londres comme une initiative de Gordon Brown, tant il est dur pour nous français d'imaginer « Ken le rouge » s'intéresser à la City et pourtant... Derrière le côté anecdotique du propos, on saisit mieux pourquoi, à la lecture du projet français **Finance Innovation, la Ville de Paris ne semble qu'un simple co-contractant.** Le projet (page 8) précise de façon laconique que des contacts avec le Conseil Régional d'Ile de France et la Ville de Paris sont en cours.

Si New York ou Londres cherchent à réagir face à la concurrence des autres places financières mondiales afin de se maintenir au rang de leader mondial dans une économie globalisée, il est impératif pour Paris d'être proactif et de repenser le développement de sa place financière.

La question de la législation fiscale française

La législation fiscale est une arme économique de compétitivité or en France sa complexité est stupéfiante. Elle engendre une visibilité réduite pour les investisseurs, sur le

¹⁸ p. 5 du rapport FINANCE INNOVATION joint en Annexe 2.

pois exact de la fiscalité par exemple et une instabilité dissuasive due notamment aux alternances politiques (source : Centre de Recherches pour l'Expansion de l'Economie et le Développement des Entreprises). Cette question dépasse les compétences de la Ville de Paris et de notre groupe de travail, seule la fiscalité strictement parisienne sera traitée dans ce rapport. Elle reste néanmoins un élément incontournable de toute réflexion pertinente.

Lancement du pôle de compétitivité mondial FINANCE INNOVATION

Le **pôle de compétitivité mondial FINANCE INNOVATION** vient d'être labellisé (4 juillet 2007) par le gouvernement français lors d'un comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires (Ciact) parallèlement aux Rencontres Financières Internationales de Paris EUROPLACE.

Christine Lagarde, nouvellement nommée ministre des Finances¹⁹, s'est immédiatement emparée du sujet. Elle a annoncé le 5 juillet **la création d'un Haut comité**²⁰ chargé de renforcer l'attractivité de la place financière de Paris qui se réunira à partir du mois de septembre 2007, et a déjà tracé quelques pistes parmi lesquelles la possible suppression de l'impôt de bourse²¹. Il y a un an, son prédécesseur s'engageait lui aussi à faire de Paris LA place financière leader...

Ne pas agir face à la concurrence internationale a un coût que New York a chiffré. Dans l'hypothèse probable où le marché américain risquait de perdre entre 4 et 7% de part de marché au cours des cinq prochaines années (avec une croissance globale du secteur comprise entre 8 et 10%), enrayer seulement le mouvement rapporterait entre \$15 et 30 milliards de revenus pour l'année 2011. Compte tenu du lien constant entre revenus et emplois, **cela se traduirait par la création de 30 000 à 60 000 emplois directs garantis, sans compter la stimulation vers les autres secteurs, et les emplois indirects** (immobilier, infrastructure, etc.).

Quel rôle peut jouer la Ville pour promouvoir la compétitivité du secteur financier ? Quel agenda pour Paris ?

¹⁹ « Enrichissez-vous ! » a-t-elle lancé en référence à Guizot... Entrepreneurial ou furieusement déplacé?

²⁰ Accélérer la simplification administrative et réglementaire.

²¹ L'impôt de bourse est une taxe proportionnelle à la valeur des transactions.

LES 9 PROPOSITIONS DU THINK TANK

L'objectif est de **trouver un équilibre entre compétition, innovation et protection des investisseurs**. Il faut compter aussi avec les régulateurs.

1- **Paris doit devenir une place efficiente pour le business et la Ville de Paris doit communiquer** avec les outils du XXI^e siècle.

- ➔ Mise en place de structures d'audit, de standards qualitatifs des organismes dédiés au développement économique de Paris
- ➔ Institutionnalisation de la méthode du *Benchmarking* au sein de la Mairie de Paris

Nous émettons quelques réserves sur l'efficacité des « organismes » existants et préconisons, au-delà du seul secteur financier²², de repenser ceux dédiés spécifiquement au développement économique de Paris en institutionnalisant la **méthode du Benchmarking** au sein de la Mairie de Paris, et mettant en place des **structures d'audit, de standards qualitatifs**.

Le NYCEDC (New York City Economic Development Corporation) permet une comparaison. Nous attirons l'attention du lecteur sur le document joint en annexe 3 qui résume la stratégie de la Ville de New York et propose une visualisation des projets ou réalisations en cours²³, à lire en parallèle avec l'annexe 5, relative au rapport d'activité 2006 de **Paris Développement**. Le rapport new-yorkais pour la réforme du secteur financier considère que le NYCEDC n'est pas une structure appropriée. Le rapport pointe les faiblesses de ce type d'organisme lorsque l'on envisage l'industrie de la Finance, tant il faut **une compréhension profonde du secteur et de ses différents métiers pour agir, une expérience internationale pour anticiper et innover**. Les organismes parisiens ou nationaux existants sont inadaptés.

Le groupe « Attractivité de Paris » se fait l'avocat d'une mesure essentiellement symbolique -mais notre propos est aussi de convaincre de l'importance du symbole en matière économique- : **la création d'un guichet unique**, centralisé, labellisé « Paris Métropole » dédié à la création d'entreprise. La création d'entreprise se ferait en 48 heures (base de départ) et non plus en 3 ou 5 semaines comme actuellement (24h en Grande-Bretagne), plus rapide que ne peut l'être le CFE (Centre de Formalités des Entreprises), ne demandant plus de fournir l'original des statuts, et ouvrant ainsi la possibilité de créer une entreprise en ligne. Le « CFEnet » devrait fonctionner à la rentrée...avec envoi des pièces justificatives.

2- **Penser la place financière dans l'optique « Grand Paris » ou « Paris Métropole », sachant que Paris et la Défense centralisent la quasi-totalité des acteurs du secteur et y pérenniser sa localisation.**

²² Priorité à une rationalisation des Associations parisiennes pléthoriques.

²³ Voir aussi lien <http://www.nycedc.com/Web/AboutUs/AboutUs.htm>.

➔ Localiser à long terme l'industrie de la Finance dans le Grand Paris

New York envisage de repenser sa place financière dans une optique dite des *Tri-State area* (Etats de New York, du Connecticut et du New Jersey) afin de créer une synergie et non d'engendrer une compétition contre-productive. Paris doit éviter de se mettre en concurrence avec Issy-les-Moulineaux ou la Défense et inversement, dans la recherche de l'intérêt commun du secteur Finance. Il faut raisonner pour l'ensemble de la région métropolitaine, au moins l'Île-de-France. Ce point dépasse le cadre de la Commission Economie et Emploi, néanmoins nous le prenons en compte dans l'élaboration de notre projet politique.

La place financière parisienne et l'Europe

Combien la zone euro, peut-elle justifier de places financières ? Pourrait-il y avoir un intérêt à encourager une place financière européenne unique ? La BCE est localisée à Francfort... Comment rendre la place de Paris incontournable ?

Ces interrogations dépassent le cadre de ce rapport mais se poseront à terme d'où l'importance pour la Ville de Paris de se mobiliser et peser de tout son poids politique pour que Paris, place financière conserve un statut international.

3- Maximiser la vitalité et la compétitivité du secteur « Finance »

- ➔ Création d'un véritable outil de prospective indépendant, à l'initiative de la Ville de Paris (*joint-venture* public/privé dirigée par une personnalité issue de la Finance mondiale)
- ➔ Une participation financière d'envergure de la Ville de Paris

Nous souhaiterions que Paris soit à l'initiative et au cœur de la prospective. Nous préconisons la création d'une *joint-venture* public/privé spécialisée, dirigée par une personnalité de la Finance internationale, nommée par le Maire après consultation des différents intervenants du secteur. Assistée d'une équipe de professionnels, cette « autorité » agirait comme un émissaire de Paris, place financière, comme un ambassadeur de l'industrie de la Finance française. Elle réfléchirait à l'avenir de la place de Paris notamment au sein de l'Eurozone. Son rattachement à la Ville garantirait son indépendance.

Innovation Finance est un projet prometteur et innovant. Il s'agit d'un contrat de pôle²⁴ entre l'Etat, la Ville, la Région et Paris Europlace. En réalité Paris EUROPLACE « fédère » le projet et cumulera à terme deux missions qui ne sont pas forcément compatibles. **Il est difficile d'être à la fois un acteur majeur du secteur et de garder l'indépendance d'esprit nécessaire pour toujours anticiper, se réformer, se repositionner.**

²⁴ Les pôles de compétitivité permettent la mise en place d'un dispositif d'obtention de financements publics et des exonérations de charges.

Une participation financière d'envergure de la Ville de Paris

Les missions fixées au pôle de compétitivité se résument ainsi :

- « **Conforter la position de la place financière de Paris** en Europe, en développant son expertise et son **positionnement offensif en matière de recherche et d'innovation** ».
- Mettre en place 10 projets industriels et de recherche pour un investissement de l'ordre de 40 millions d'euros.

Nous souhaitons donner toutes ses chances à ce projet ambitieux, mais nous déplorons que Paris n'y joue pas le rôle moteur qui devrait être le sien.

La Ville de Paris a réalisé l'importance de son rôle économique mais l'équipe en charge communique peu ou mal et **n'y attribue pas suffisamment de moyens**. Pour la première fois certes, elle finance une partie de la recherche d'entreprises et de laboratoires parisiens pour soutenir le développement économique de Paris et sa région, par le biais des pôles de compétitivité. En 2006, 6 millions d'euros ont été consacrés à trois Pôles de Compétitivité parisiens et franciliens, labellisés par l'Etat²⁵ en juillet 2005 :

- Cap Digital (numérique),
- Medicen (santé),
- Systematic (systèmes complexes).

Le Conseil de Paris a voté une enveloppe de 2,6 millions d'euros, montant insuffisant compte tenu des enjeux²⁶. Ce secteur représente directement 11 % de l'emploi parisien et un gisement d'emplois, les futurs arbitrages budgétaires doivent en tenir compte.

L'implication de Paris comme les projets eux-mêmes sont très récents, aussi est-il difficile de dresser actuellement un bilan d'efficacité. Une évaluation nationale officielle des pôles de compétitivité est prévue pour 2008 selon des critères d'évaluation communs comme l'impact du pôle sur la croissance et l'emploi, son ouverture vers l'international, son travail avec des *clusters* étrangers.

²⁵ Initiatives nationales des pôles de compétitivité à venir :

En Ile-de-France, ASTech, consacré à l'aéronautique, Ouverture Paris Région sur les logiciels libres, attendent leur labellisation.

L'Etat financera 100 nouveaux projets à hauteur de 153 millions d'euros, auxquels s'ajouteront environ 80 millions de contributions des collectivités locales.

47 millions seront réservés à des projets collaboratifs dans les domaines de l'automobile et de l'aéronautique.

Le gouvernement a lancé un quatrième appel à projets de recherche et développement pour les pôles de compétitivité, la sélection interviendra au plus tard, fin juillet.

²⁶ Quelques chiffres : soutien financier de la ville de Paris

1,5 M€ sur 3 ans Cap digital (fin 2005)

780 000 € sur 3 ans + 330 000 Meditech

100 000 € Association Paris Innovation

a voté 100 000 € en déc. 2005 Eurobio

4- Un « world-class centre » de la finance globale : du programme diplômant haut de gamme internationalement reconnu aux formations professionnelles diplômantes

- ➔ Finance et recherche universitaire : un projet pilote parisien
- ➔ Paris, véritable centre d'attraction universitaire

Nous disposons des meilleurs Grandes Ecoles (X, Centrale, HEC, ESCP-EAP...), de nombreux diplômés sortent avec une spécialisation « finance » mais ils ne sont pas assez nombreux et préfèrent souvent faire carrière à Londres. Or Londres sait aussi faire confiance à nos jeunes non diplômés ou issus des « minorités visibles ». Il nous faut donc aussi encourager les formations post-baccalauréat professionnalisantes avec emploi à la clé, de la qualité du CAP ou du BP de banque d'hier.

L'objectif est de faire de Paris un centre académique d'attraction international « incontournable » dans le domaine de la Finance. Le pôle de compétitivité prévoit la création d'une **Maison de l'Innovation financière** (formation/recherche en finance adossée à un pôle d'incubation financière s'appuyant sur la structure existante de l'Institut EUROPLACE de finance) pour un budget prévisionnel de 6 millions d'euros par an. **L'objectif est d'ouvrir une école doctorale européenne en finance²⁷ et une Ecole de la régulation financière européenne.** Les partenaires seront les laboratoires et centres de recherche, les collectivités locales (Ville de Paris et Région Ile-de-France), des fondations et des partenaires privés.

Concrètement, combien envisage de dépenser l'équipe Delanoë ? S'est-elle portée volontaire pour fournir locaux, infrastructures, soutien en communication, jouer de son influence pour faciliter les démarches administratives, écourter les délais, etc. ?

New-York, avec l'ambition, voire la démesure qui caractérise la ville, souhaite que son *financial services joint venture group* prenne l'initiative en coordination avec les entreprises et le système éducatif *to design and finance the world's best graduate program in financial engineering and global capital markets* ²⁸.

La niveau de qualification de la « main d'œuvre » est la clé déterminante qui fait et fera la différence dans la concurrence mondiale que se livrent les places financières. Liens **Formation/Recherche/Entreprise** est la clé de voûte de nos propositions et sera constamment la préoccupation de ce rapport.

5- Favoriser la mise en place d'incubateurs universitaires

- ➔ Encourager un partenariat public/privé permanent
- ➔ Développement de la politique de **brevets des universités**

²⁷ Projet de Chaires de recherche en finance : budget entre 200 et 400k€ par an, par chaire, pendant 3 à 5ans.

²⁸ Du type du University of Chicago's financial mathematics curriculum.

En France, le problème est **le manque de financement en fonds propres**. La France se prive ainsi d'emplois. Comment favoriser les activités liées à la levée de capital ? Nous débordons ici volontairement le cadre strict de la Finance et prenons le temps de développer les deux axes possibles : les incubateurs et les investisseurs individuels (Business Angels). A l'instar des *Business Angels*, **les incubateurs ont un rôle important à jouer dans la création et le développement des entreprises** en favorisant l'essaimage (*spin out*).

Au Royaume-Uni²⁹, les départements d'essaimage et les incubateurs universitaires jouent un rôle moteur dans les créations d'entreprise qui s'appuient sur la propriété intellectuelle développée dans les centres de recherche universitaire.

Au cours des dix dernières années, l'Université d'Oxford a servi de base à la création de plus de 40 entreprises, dont la valeur combinée atteint aujourd'hui £ 2 milliards. 40 % des sociétés de biotechnologies cotées à la Bourse de Londres sont issus du "cluster" de Cambridge.

Le Royaume-Uni compte près de 90 incubateurs universitaires, soit 1 incubateur académique par université alors que **la France n'en compte qu'un pour 3. De plus, les centres de recherche français tels que le CNRS, l'Inserm, l'Inra paraissent essayer très peu**. 20 % des entreprises britanniques qui vont recevoir du capital risque sont nées au sein des Universités. Les Universités de Cambridge, Imperial College London, Oxford, Edimbourg, ou Bristol ont donné naissance à plus de 150 entreprises entre 2000 et 2006. **Professeurs et chercheurs sont encouragés à s'impliquer dans des entreprises tout en poursuivant leur carrière universitaire.**

Encourager un partenariat public/privé permanent

Outre-manche, les contrats privés représentent entre 30 et 40 % des ressources des instituts publics britanniques **contre 6,7 % seulement des ressources des laboratoires publics français**. Le gouvernement britannique a débloqué 300 millions qui seront alloués aux universités qui trouveront des mécènes. Ainsi, **à chaque fois qu'une université obtiendra un sponsor privé, elle recevra une subvention d'Etat.**

La recherche au service de l'innovation : brevets, universités et création d'entreprises

Depuis le Bayh-Dole Act en 1980 aux Etats-Unis et une loi de 1986 au Royaume-Uni, les universités anglo-saxonnes jouent un rôle majeur dans l'économie de l'innovation par ce qu'il est convenu d'appeler le « **transfert de technologie** ».

La loi a transféré la propriété intellectuelle des technologies issues de recherches subventionnées de l'Etat aux Universités et prévu une juste rémunération des inventeurs. **Les universités, propriétaires de brevets, peuvent commercialiser les inventions, ou prendre des participations dans des entreprises en échange d'accords de licences³⁰**. Elles peuvent aussi **créer des Fonds de capital-risque** (*Imperial College Innovation* au Royaume-Uni).

²⁹ Sources : Rapport du Cerle d'outre-manche, juin 2007.

³⁰ Dans le cas d'un accord de licence passé avec une entreprise existante, la rémunération du chercheur inventeur (US) est relativement généreuse et se situe entre 30 et 50% des revenus nets (versement initial plus *royalties*, déduction faite des frais administratifs et de **brevets**). Le laboratoire reçoit de l'ordre de 25% à 40% et le solde est partagé entre le département et l'Université.

Elles **encouragent enfin les missions de consulting des enseignants/chercheurs au service des entreprises**. Cette activité se fait en totale transparence et est surveillée par des comités d'éthique. Les chercheurs peuvent également **prendre des participations au capital des entreprises créées à partir de travaux de recherche réalisés à l'université**. **Contrairement aux dispositions de la loi sur l'innovation de 1999, en France, cette participation n'est pas limitée mais encadrée³¹**.

Les objectifs poursuivis par le biais des *Technology Licensing Offices* (TLOs) ne sont pas exclusivement de nature financière, car ils ont vocation à :

- **Faire bénéficier la société des progrès scientifiques par la mise sur le marché de nouvelles technologies améliorant la santé et la qualité de vie.**

- **Favoriser le développement des entreprises existantes et la création de nouvelles start-ups sur des créneaux stratégiques.** L'*Association of University Technology Managers* (AUTM), qui regroupe les professionnels du transfert de technologie aux Etats-Unis évalue à 40 milliards de dollars l'activité économique induite par les transferts de technologie et à **271 000 le nombre d'emplois créés ou sauvegardés.**

- **Attirer et retenir les meilleurs professeurs et chercheurs** qui sont assurés de voir leurs inventions valorisées avec un retour financier significatif pour leur laboratoire et à titre individuel.

- Tisser des liens avec le monde industriel générant de nouveaux contrats de recherche et facilitant l'insertion des jeunes diplômés.

Pour être complet, il semble nécessaire de préciser que le gouvernement américain favorise les relations contractuelles université/industrie via plusieurs programmes de financement. Le plus important est le SBIR (*Small Business Innovation Research*) créé en 1982, qui par le biais de subventions (jusqu'à 750 000 dollars), vise à stimuler la recherche et l'innovation au sein des entreprises de moins de 500 personnes. **L'octroi d'un financement fédéral n'est pas conditionné par un co-financement équivalent de la part de l'entreprise comme c'est le cas en France. Ceci est particulièrement** intéressant pour des entreprises en phase de démarrage dont les fonds propres ne permettent pas toujours de financer 50% d'un projet de recherche et développement et la plupart des start-ups créées en relation avec un laboratoire universitaire utilisent ces subventions comme *seed-money*. Un second programme dérivé du SBIR baptisé STTR (*Small Business Technology Transfer Program*) offre un financement aux PME/PMI pour des projets de R&D menés en partenariat avec des organismes de recherche.

A Paris comme en France, les initiatives liées aux technopoles sont de taille insuffisante, paraissent dispersées et semblent manquer de continuité. Les programmes sont trop souvent confiés à des acteurs qui multiplient les guichets d'aides et développent une bureaucratie de

³¹ Dans la plupart des cas, l'entreprise créée ne peut pas sous-traiter de travaux de recherche au laboratoire dans lequel travaille le chercheur et celui-ci ne peut exercer de fonction managériale ni siéger au conseil d'administration (seulement au conseil scientifique).

contrôle plus que d'innovation (résultats décevants de l'Anvar par exemple).

L'essentiel est de créer un environnement « parisien » qui associe sans cloisonnements de statuts ou de culture, chercheurs publics et privés, créateurs d'entreprises, investisseurs et dirigeants capables d'intervenir aux différents stades de la création jusqu'à l'introduction en Bourse.

6- Inciter les particuliers à investir dans les jeunes entreprises

- ➔ Soutenir les *Business Angels* parisiens
- ➔ L'outil fiscal

Encourager les *Business Angels*

Les *business angels* sont des investisseurs individuels qui vont aider au démarrage de l'entreprise à la fois pour son financement et par une mise à disposition d'une expérience de gestion. L'investissement direct accélère le développement des jeunes entreprises sélectionnées par les *Business Angels*, et engendre création de richesses et d'emplois.

La France possède de nombreux fonds pour financer le développement des entreprises, proportionnellement autant que les Anglo-saxons. **La carence « française » se situe au niveau des incubateurs d'entreprises et principalement des investisseurs individuels dits *Business Angels*. Il existe de fait un trou d'investissement entre le financement de proximité de la famille et des amis, et le capital-risque formel.**

L'investissement moyen du capital risque par entreprise³² est estimé à € 3M contre seulement € 100 000 pour les *Business Angels*. 95% des entreprises à fort potentiel se créent avec moins de €1M. **Les investisseurs français délaissent les financements de « décollage » au profit du capital investissement** : ils ne sont pas prêts à injecter ne serait-ce que 100 000 € dans le lancement d'un produit ou d'un service.

La France compte 3 500 *Business Angels*, avec une capacité de €280M, quand le Royaume-Uni dispose d'un réseau estimé à 50 000 *Business Angels*, représentant un potentiel d'investissement de €7Mds.

La création en novembre dernier d'un statut de « *Business Angels* » sous la forme de société par action simplifiée constitue une avancée même si le plafond du dispositif est limité à 40 000 € contre 300 000 € au Royaume-Uni.

La loi de 2003 dite loi Dutreil allait dans le bon sens en multipliant par deux les plafonds de réduction d'impôts sur le revenu pour la souscription au capital de PME non cotées (25% de l'investissement, limitée à 12 000 euros pour un célibataire et à 24 000 euros pour un couple).

La réforme de l'ISF votée dans le « paquet fiscal », propose d'échanger le montant à verser au titre de l'ISF contre un investissement dans une PME.

³² Sources : Cercle d'Outre-Manche, Rapport sur les *Business Angels*

Faute de capitaux suffisants fournis par les investisseurs privés, **la France se prive d'emplois : un manque à gagner estimé à 100 000 emplois l'an.**

L'efficacité d'un plafond fiscal élevé, l'exemple anglo-saxon

Comment stimuler ce type d'investissement ? Les avantages fiscaux offerts actuellement en France sont jugés trop restrictifs par les *Business Angels* potentiels ; il existe entre les plafonds de déductions d'impôt accordées en France et au Royaume-Uni **un rapport de 1 à 60...**

Paris se limite à une participation infime dans des Fonds d'amorçage, à travers des associations comme Paris Entreprendre, Scientipôle initiative ou Paris Business Angels³³.

7- Créer une zone financière internationale spéciale

➔ Créer un programme pilote *off shore* au sein du « Grand Paris »

Véritable instrument de compétitivité, les exemples de Luxembourg, de l'Irlande, des Bermudes ou même de Canary Wharf à Londres en sont autant d'exemples. Leurs succès n'est pas essentiellement le résultat d'une fiscalité attractive pour les entreprises, même si elle en est une pièce maîtresse.

Cette proposition peut sembler politiquement incorrecte³⁴. Pourtant New York l'envisage très concrètement (cf : rapport « *Sustaining New York's and the US' Global Financial Services Leadership* »³⁵ à Governors Island³⁶ (au large de la pointe sud de Manhattan) et compte y ramener le « *on-shore legitimate businesses (e.g., reinsurance) and financial transactions (e.g., some OTC derivatives) that have moved off-shore in recent years as a reaction to a combination of US-specific legal, regulatory, and/or tax considerations.* »

A Londres, les *hedges funds* bénéficient d'une double localisation : la gestion domiciliée à Londres (souvent dans le quartier de Mayfair !), les fonds déposés aux Iles Caïmans, à Guernesey...

Dans une déclinaison parisienne, ce projet aurait vocation à réhabiliter et autofinancer une zone dite sensible dans le cadre du « Grand Paris ».

³³ <http://parisbusinessangels.com>.

³⁴ Christine Lagarde n'envisagerait pas « de s'engager dans une stratégie de dumping réglementaire »...

³⁵ Le rapport rédigé par McKinsey est le point de départ de la réflexion. D'autres intervenants tel le « Committee on Capital Markets Regulation » ou la Commission de « Regulation of US Capital Markets in the 21st Century » se sont aussi saisis de la question.

³⁶ http://www.govisland.com/Images/historic_maps/Map.gif

8- Multiplier les effets *cluster*³⁷

- ➔ Encourager la synergie naturelle du high-tech et de l'industrie de la finance
- ➔ Une Silicon Valley parisienne
- ➔ Clubs et concours dédiés à la création d'entreprises à l'initiative de Paris

Paris doit encourager les **universités à vocation scientifique et technique à cohabiter avec des écoles de management (exemple américain du MIT qui intègre la Sloan School of Management) et inversement**. Le brassage culturel est favorable aux jeunes chercheurs qui peuvent ainsi valider l'intérêt potentiel de leurs découvertes.

La multiplication de clubs et concours dédiés à la création d'entreprises avec le soutien de professionnels du secteur de l'industrie et de la finance engendrent un climat propice à la création d'entreprises. Paris a vocation à sponsoriser ce type de démarche.

Attirer le high-tech et l'industrie de la finance

Ne pourrait-on pas faire de Paris le hub naturel de l'industrie de la Clean technology ?

9- La maîtrise de l'anglais, priorité « municipale »

- ➔ L'anglais, langue de travail du monde de la Finance

La maîtrise de l'anglais comme langue de travail est un complément indispensable à la qualité de la main d'œuvre dans les métiers de la Finance mais pas exclusivement. Le rôle de la Mairie de Paris, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, doit être un rôle d'impulsion, de communication et de coordination autant que de financement.

³⁷ Le pôle de compétitivité Medicen, initié en juillet 2005, cherchait à créer le premier *cluster* industriel européen dans le domaine de l'innovation thérapeutique avec un premier soutien financier du Conseil de Paris en janvier 2006 à hauteur de 1,080 M€.

A **nnexes**

Annexe 1 :

Lettre du Maire de New York

www.nycedc.com

www.nyc.gov

Annexe 2 :

Rapport FINANCE INNOVATION

www.paris-europlace.net

http://www.finance-innovation.org/dossier_de_presse_050707.pdf

Annexe 3 :

NYCEDC Bloomberg Administration Major Economic Development Initiatives

www.nycedc.com

Annexe 4 :

Rapport d'activité 2006, Paris Développement

www.parisdeveloppement.com

Annexe 5 :

Rapport d'activité 2006 « Paris Ile de France, capitale économique (CCIP)

www.europinvest-paris.com

Annexe 6 :

ARD Paris-Ile de France – Les atouts

<http://www.paris-region.com/>

Annexe 7 :

Rapport 2007, Ernst & Young

www.ey.com/global/content.nsf/France/attractivite

Annexe 8 :

Chiffres du chômage à Paris, mai 2007

<http://www.paris.fr/portail/Economie/>

Annexe 9 :

Paris : services aux entreprises innovantes

<http://www.paris.fr/portail/viewmultimediacdocument?multimediacdocument-id=24214>

Annexe 10 :

Aides aux entreprises fournies par Paris

<http://www.paris.fr/portail/Economie/>

Annexe 11 :

The 9 indicators to assess the business readiness of cities

www.pfnyc.org/publications/2007_03_Cities_Opportunity.pdf

C onclusion

Les propositions du THINK TANK espèrent contribuer à faire évoluer les mentalités, dans l'espoir de réconcilier « le financier et le savetier »³⁸.

Nous voulons mettre l'économie au centre de notre dynamique de transformation de « Paris Métropole » car il nous semble essentiel que Paris redevienne symboliquement l'image de la puissance économique française.

La compétition entre les « villes mondes », les villes globales, les « villes métropoles », c'est-à-dire celles qui attirent les capitaux et les marchés financiers est lancée.

New York se propose d'agir sur les trois axes suivants : « *development incentives, differential taxation, and differential regulation* ». Sur le premier point, la Ville va expérimenter pour les sciences de la vie le projet du East River Science Park en cours de réalisation et sur les deux points suivants le rapport « *Sustaining New York's and the US' Global Financial Services Leadership* » propose des réponses. Londres se pense et se donne les moyens d'être considéré comme « *global nexus of finance, law and media* », attirant « *the best and brightest from around the world* ».

Nous assistons au niveau mondial à une course éperdue à l'innovation et nous n'aurons pas le luxe de nous offrir une recherche à long terme si nous ne réussissons pas à attirer les financements, en France et pour Paris. En matière de recherche et développement, les entreprises ont la liberté de puiser partout, dans les universités en Chine, en Inde ou en Russie. Près de la moitié des 15 à 20 millions de dollars que HP investit chaque année dans la recherche universitaire est destinée aux universités étrangères. Le Brésil et Singapour offrent des réductions d'impôts et des compensations financières particulièrement intéressantes afin d'attirer des investissements de recherche et développement dans leurs universités nationales...

³⁸ M. Cicurel (Cie financière) « Réconcilions le financier et le savetier », Le Figaro du 13 juillet 2007.

*R*emerciements

Comme animateur du groupe de réflexion « Attractivité de Paris », je souhaite remercier très chaleureusement l'équipe formidable qui m'entoure.

Nous sommes désormais liés par ce projet. Nous partageons l'intimité de nos réflexions, de nos interrogations, de nos coups de gueule et nos espoirs. Notre parole est libre, l'altérité de l'autre nous enrichit...

Merci à vous qui faites vivre avec moi ce groupe avec ambition, professionnalisme et légèreté !

VS